

La réforme de l'armée perd un an

YVES PETIGNAT

L'actuel parlement ne pourra pas achever la réforme de l'armée et le passage de 183 000 à 100 000 hommes. A cause de l'opposition de l'UDC au projet de financement, jugé trop faible, la réforme avait échoué en juin au Conseil national. La Commission de politique de sécurité ne pourra pas relancer le projet en septembre, comme l'UDC l'aurait souhaité

Refusée en juin par le Conseil national par une coalition d'occasion entre la gauche et l'UDC, la réforme de l'armée devra attendre l'élection du nouveau parlement. En attendant, le Conseil fédéral a été prié par la Commission de politique de sécurité du National de présenter d'ici à novembre une enveloppe financière de quatre ans pour les années 2017 à 2020. Il s'agit, selon Thomas Hurter, président de la commission, d'assurer une certaine sécurité pour financer les grands projets de la Défense, alors que le Conseil fédéral s'apprête à lancer un nouveau programme d'économies.

Réunie lundi et mardi à Schaffhouse pour sa dernière séance avant les élections d'octobre, la commission a dû se résigner à constater qu'elle manquerait de temps pour proposer au National de reprendre la discussion. Après le refus de la loi sur l'armée, le Conseil national devrait en effet accepter d'entrer à nouveau en matière avant que la commission débâte du projet sous l'angle financier et fasse de nouvelles propositions. Or le programme de la dernière session de l'actuel parlement est trop chargé pour cela. Une application de la réforme de l'armée en 2017 «sera sport», a admis Thomas Hurter.

Après plus de sept heures de débats, en juin, le National avait refusé le projet de «Développement de l'armée» qui devait faire passer les effectifs de 180 000 à 100 000 hommes – avec cinq périodes de trois semaines pour les cours de répétition –, mais également déterminer son financement.

Compromis

L'UDC aurait voulu que le montant de l'enveloppe financière soit porté à 5,4 milliards de francs par an et soit fixé dans la loi. La droite PLR et PDC, qui s'en tenait à un plafond de 5 milliards, était catégoriquement opposée à cette inscription dans la loi. Elle redoutait un référendum lancé par les Verts et les socialistes. Lors du vote d'ensemble, l'opposition de l'UDC s'est ajoutée aux voix de la gauche, qui voulait se limiter à 4,4 milliards. Dès lors, le budget de la Défense pour 2016 devrait être limité à 4,7 milliards. Une possible augmentation de 300 millions ne pourrait intervenir qu'après l'adoption de l'innovation de l'enveloppe financière de quatre ans instaurée dans le projet de loi sur l'armée. Selon le président de la commission des Etats, Alex Kuprecht, la défense nationale toucherait 4,7 milliards en 2017, 4,8 milliards l'année suivante, 4,9 milliards en 2019 et 5 milliards en 2020.

Après l'échec qu'elle a fait subir à son propre ministre, l'UDC serait à la recherche d'un compromis avec la droite classique pour trouver une majorité et ainsi faire passer la réforme. Dès lors, le montant de l'enveloppe dépendra aussi des mesures d'économies envisagées par le Conseil fédéral.